

Le logiciel maudit de l'État

Déline de Malvoué
ddemalvoue@lefigaro.fr

Le Figaro 15/11



horus m'a tuer ». Le cri s'échappe, un peu partout en France, de PME aux abois qui, sous contrat avec l'État, en particulier avec l'armée, accusent l'administration d'avoir provoqué leur faillite. En cause :

Chorus, le logiciel comptable et financier de l'État, chargé de la facturation des prestataires privés et sous-traitants civils, qui a généré de nombreux impayés depuis son installation en 2009-2010. Un nouveau maréage, après le bourbier Louvois, le logiciel interarmées gérant la solde des militaires français qui, hoquetant depuis 2011, laisse aujourd'hui encore de nombreux soldats sans salaire.

Sociétés de BTP, de maintenance, d'entretien d'espaces verts, de bureautique... des centaines d'entreprises seraient au bord du gouffre, certaines en redressement judiciaire, d'autres ayant déjà mis les clés sous la porte. Si les bugs techniques ont eu lieu jusqu'en 2011 et semblent désormais maîtrisés, certifie le ministère de l'Économie, c'est aujourd'hui que les PME semblent subir l'onde de choc.

Les retards de paiement de leurs factures, parfois de « plus de huit mois », comme pour ce chef d'entreprise lorrain qui avait alors « 800 000 euros dehors » sur un chiffre d'affaires annuel de 4 millions, ont plombé la trésorerie, glacé les banques, figé les lignes de crédit et les plans d'investissement. Alors même que les charges mensuelles, les taxes et impôts demeuraient identiques et que les pénalités bancaires tombaient. Une spirale infernale. « Quand on sait que les faillites proviennent dans deux cas sur trois de difficultés de trésorerie, de tels retards exacerbent très clairement les risques de défaillance des entreprises, déjà fragilisées par la crise », analyse un expert financier.

Les sous-traitants en difficulté

Hypothèques, licenciements, liquidation judiciaire... Sans toujours pouvoir évaluer le degré de causalité entre Chorus et leur faillite, *Le Figaro* s'est entretenu avec de nombreuses entreprises qui ont fait les frais du logiciel, fourni par SAP et appliqué par Steria, Bull, Sopra, Logica, Cap Gemini, etc. Un groupe sur Facebook n'hésite pas à parler de « scandale du Chorus Gate » et du sacrifice d'au moins 15 000 emplois. Les PME les plus éprouvées seraient celles qui sous-traitent avec la Défense, un des premiers ministères ou a été installé le progiciel, en 2010, premier donc à essayer son implantation chaotique, avant le déploiement à tous les autres ministères. Des entreprises non-stratégiques - qui ne concernent pas l'armement - comme les blanchisseries, boulangeries, société de nettoyage, de gardiennage, les maîtres bottiers, maîtres tailleurs, etc.

« En trois ans, l'armée française a tué davantage de PME que d'ennemis de la nation, se revoltent Lionel Bieder, président d'Augias Environnement, une société de nettoyage en redressement judiciaire. Des soldats qui se battent au Mali ont les huissiers chez eux en France à cause de Louvois qui bugue leur solde, et des chefs d'entreprise qui travaillent pour la Défense et la croissance de la France sont torpillés par Chorus. Après on s'étonne que les gens se pendent... » Porte-voix des entrepreneurs « victimes » de Chorus, il veut rompre la loi du silence et attaquer le mi-

nistère de la Défense en justice. Il réclame 80 millions d'euros de préjudice devant le tribunal administratif de Paris. Selon lui, l'entreprise au développement croissant depuis sa création en 1997 plonge en 2010 à cause des « graves dysfonctionnements de Chorus ». « Avec les impayés, ma société s'est retrouvée asphyxiée, rage-t-il. Ils ont mis deux ans à me régler une ardoise de 1,3 million d'euros... et encore, parce que je me suis battu comme un fauve, car, selon leurs calculs, ils me devaient 32 875,32 euros ! Aujourd'hui, sur 400 salariés, il n'en reste qu'une centaine. Un véritable carnage ! » Au cabinet de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, le dossier de Lionel Bieder est un serpent de mer. L'homme est considéré comme un agitateur qui manipule et joue aux enchères. Las de mois de médiations, négociations et entretiens avec des juristes et des experts haut gradés, le ministère se résout avec confiance à son assignation en justice.

« Des boîtes qui ont mis la clé sous la porte à cause de Chorus, ça n'existe pas », martèle un conseiller de la Défense. « Qu'on ait mal payé ou pas à temps, certes, que cela ait fragilisé un certain nombre de PME, certes, mais pas au point d'expliquer leur chute ». Faux, atteste un administrateur judiciaire dont le cabinet est intervenu sur des « dossiers Chorus » dès 2010. « Avec 18 mois de délai de règlement, comme c'est le cas pour une PME dont je m'occupe actuellement, il est certain que Chorus a précipité la faillite, dit-il. Même avec des délais de 4 ou 6 mois, que j'observe en moyenne, ces dysfonctionnements conduisent à une impasse de trésorerie qui a souvent des conséquences très difficiles à enrayer. » Pour autant, nuance-t-il, « je connais des sociétés réglées par Chorus qui ne connaissent aucun problème. » Selon lui, « derrière le cafouillage technique du logiciel, il y a surtout un problème de budget de la Défense » et de « priorisation de ses dépenses » qui profite d'abord aux entreprises stratégiques, au détriment des PME.

Argument mesquin

Au ministère de la Défense, on pense que Chorus a bon dos pour essayer en vérité « la mauvaise gestion » de ces entrepreneurs. « Certains ont vu dans les marchés avec l'État la poule aux œufs d'or et ont mis toutes leurs billes dans le même panier, en réalisant tout leur chiffre d'affaires sur un seul client », explique-t-on. Un argument mesquin, selon un expert, qui juge que la diversification d'entreprises spécialisées n'est pas toujours possible. « Leur modèle économique limite parfois les choses. Quand on fabrique des rangers, on peut difficilement cibler d'autres clients que les militaires. Qui plus est, quand on est une entreprise implantée en rase campagne. »

C'est le cas de Catherine *, isolée dans une zone rurale du centre de la France, avec son entreprise familiale centenaire, dont le cœur de clientèle est l'armée. La proximité géographique de sa blanchisserie industrielle avec la base de la région en avait décidé ainsi. Son premier marché « mili », qu'elle a encore, remonte à 1916. Vingt-deux salariés, un chiffre d'affaires annuel de 1,3 million d'euros, une diversification réussie avec les hôpitaux et les thermes depuis 1996, date où Jacques Chirac annonce la suppression

du service militaire. Un parcours que la profession lui envie... jusqu'à Chorus. Aujourd'hui, la PME est en redressement judiciaire, sur un plan de dix ans. Le jugement l'établit clairement : les délais de paiement de l'armée sont la cause de sa déroute. « Ils ont mis un an et demi à me payer 400 000 euros de factures, la banque nous a lâchés, nous avons été pris dans un engrenage d'une profonde injustice et d'une incroyable violence, on ne s'en est pas remis », dit cette battante d'une voix blanche. Une situation ubuesque, car « nous ne coulons pas faute de travail, nous en débordons, mais à cause d'un vulgaire logiciel et de la folie des hommes. » Du reste, des impayés courent encore : 120 000 euros qui ne sont pas réglés depuis juin.

Jacques, lui, a fermé son entreprise de maintenance en mars dernier, « écœuré » et, à 67 ans, « ruiné ». Selon le même scénario. « Ils se vantent de payer des intérêts moratoires pour le préjudice des délais mais, c'est trop tard, le mal est fait », dit-il. Pire, selon lui, « ils ont joué la montre quand ils ont su que j'étais en redressement, misant sur la liquidation pour ne pas avoir à me payer le solde qui restait. » « Nous sommes nombreux à vivre ça et l'armée nous traite comme des quantités négligeables, on est dégoûtés », dit encore ce patron dans le BTP.

Le ministère des Armées conteste en mettant en avant son engagement auprès des 31 600 sociétés privées qui ont travaillé pour lui en 2010, notamment à travers le pacte Défense PME qui les épaula « dans la croissance, l'innovation et la compétitivité ». « Chaque année, 190 000 contrats sont passés avec les PME pour un montant d'1,5 à 2 milliards d'euros, dit la Défense. Autant vous dire qu'on déploie une énergie dingue pour accompagner ces entreprises. La plateforme d'achat du service du commissariat des armées (SCA) dans le Sud-Est vient même de recevoir le trophée challenge RSE pour ses performances dans le paiement des PME ! »

Avec 500 000 factures par an, le SCA est le service qui en traite le plus grand nombre. Des factures qui sont désormais payées « à 23 jours en moyenne », précise Bercy, d'après les statistiques de l'Observatoire des délais de paiement (soit en dessous des 30 jours fixes par la loi). « Chorus a désormais atteint son régime de croisière, il fonctionne bien », dit un conseiller du ministre de l'Économie et des Finances. Des imperfections subsistent sur certains dossiers, mais elles ne relèvent pas d'un problème technique, plutôt du traitement administratif de tel ou tel ministère ». La Défense confirme : « S'il a été très douloureux à mettre en place, c'est aujourd'hui du passé. » Pas du point de vue de la Cour des comptes qui, dans son acte de certification des comptes de l'État, au 31 décembre 2012, a reconduit « une réserve substantielle » relative à Chorus et la « fiabilisation de certaines de ses données ». Un progiciel qu'elle a jugé « encore insuffisamment adapté à la tenue de la comptabilité générale de l'État et à sa vérification par la Cour ». D'autres craignent la facture Chorus. Comme le député (UMP) de Haute-Marne François Cornut-Gentile, qui, dès 2010, s'alarmait du « spectre d'un nouveau scandale » et, il y a quelques mois, interpellait le gouvernement sur « le coût pour le budget de l'État » en déposant une question écrite au *Journal officiel*. Bercy répond avec sérénité : « Les 997 millions dépensés de 2006 à 2015 pour la rénovation de l'outil comptable de l'État (dont un coût de maintenance de 70 millions d'euros par an, NDLR) ont permis une rationalisation des processus qui a d'ores et déjà conduit à une économie de 427 millions d'euros par an », assure-t-on au cabinet de Pierre Moscovici. ■

* Le prénom a été modifié.